

Communiqué de presse
Jeudi 8 octobre 2026

Quatorze candidats retenus pour l'appel à projets « *Coopération, création et territoires* » 2026

Pour la neuvième année, les partenaires du Contrat de filière en faveur des arts plastiques et visuels, l'État (Direction régionale des Affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine), le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et Astre, le réseau régional des acteurs des arts plastiques et visuels, ont organisé l'appel à projets « *Coopération, création et territoires*. »

Ce dispositif, co-construit entre ces **trois partenaires**, a pour objet de **favoriser la structuration professionnelle de ce secteur artistique et culturel**, notamment par :

- la consolidation du parcours de l'artiste,
- la coopération entre les actrices et les acteurs des arts plastiques et visuels et l'écosystème plus large dans lequel ils s'insèrent, en favorisant l'expérimentation,
- la prise en compte des spécificités territoriales de l'action et ses ressources.

Ouvert du 16 février au 31 mai, cette **neuvième édition** a fait l'objet de **64 candidatures**.

Le comité d'attribution, réuni les 8 et 9 juillet, était composé de deux représentants de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), deux représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, deux représentants d'Astre et deux artistes.

A l'issue de ces deux journées de délibérations, le comité d'attribution a **retenu 14 dossiers**.

Les délibérations se sont appuyées sur les critères suivants :

- Assurer les conditions de rémunération du ou des artistes et respecter leurs droits d'artistes-auteurs,
- Mobiliser des acteurs de la filière arts plastiques et visuels,
- Mettre en œuvre des coopérations entre au moins trois partenaires.

Cet appel à projets a pour spécificité d'être ouvert à tous les acteurs de ce secteur, sous un statut de personne physique (artistes, commissaires...) ou de personne morale (associations, collectivités...). Une attention est également portée aux territoires où se déploient les projets afin de tendre vers une répartition équitable des soutiens sur la région Nouvelle-Aquitaine.

L'État et la Région Nouvelle-Aquitaine poursuivent en 2026 leur engagement en faveur du secteur des arts plastiques et visuels. **L'enveloppe globale dédiée à cet appel à projets a été fixée à 250 000 euros, répartie à parité entre l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine.**

Les candidatures retenues en 2026 se répartissent sur 7 départements :

CREUSE (23)

- Quartier rouge pour « Faire œuvres communes » - 19 000 euros versés par la Région.

DORDOGNE (24)

- Lou Leygnac pour « Faire fromage - une collection fromagère » - 16 000 euros versés par l'État.
- Ville de Carsac-Aillac pour « Regards (sur les) vivants, cultures de la chasse en Périgord » - 15 000 euros versés par l'État.

GIRONDE (33)

- Alexia Chevrollier pour « Archéron » - 20 000 euros versés par l'État.
- Burdigalaxy pour « Tout rivage est un lieu-dit » - 20 000 euros versés par la Région.
- FÖHN pour « Le goût des fleurs » - 19 000 euros versés par l'État.
- Sabine Delcour pour « Un seul ennui, les jours raccourcissent » - 20 000 euros versés par l'État.
- Script pour « Heureusement qu'on prend le train ! » - 19 000 euros versés par la Région.
- Valérie Blaize pour « La Suite 1400° » - 20 000 euros versés par l'État.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64)

- Papier Boulettes pour « Nos maisons nous apparaissent comme le prolongement de notre corps » - 19 000 euros versés par la Région.
- TRAM-E pour « La Terre sur le cœur - Fresque textile coopérative en territoire pyrénéen » - 17 000 euros versés par la Région.

VIENNE (86)

- APAGO pour « Cartographier la nuit » - 12 000 euros versés par la Région.

HAUTE-VIENNE (87)

- RONCE pour « Teulada de lana, pour que poussent les mousses » - 19 000 euros versés par la Région.

Porteur de projet HORS NOUVELLE-AQUITAINE (HAUTS-DE-FRANCE - 56), dont le projet se déploie dans les départements 17, 64, 86 et 87

- Fabien Zocco pour « Le geste du langage - Calligraphie et imaginaires numériques » - 15 000 euros par l'État.

Plus d'infos sur cette page du site de [Astre](#).

Contacts presse :

Préfecture : Sophie Billa 05 56 90 60 18 / pref-communication@gironde.gouv.fr

Région : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr

Astre : Morgane Boulay 06 58 22 90 06 / morgane.boulay@reseau-astre.org